

Bienvenue à VARS Hautes-Alpes

Commune signataire du développement durable

Amis visiteurs, promeneurs et randonneurs

✓ Empruntez les cheminements et sentiers déjà tracés et balisés.

Les prés sont destinés à l'élevage et à la récolte du foin pour la nourriture des ovins, bovins et équins.

Le **pâturage** est ici la seule richesse paysanne, il est donc important de le préserver.

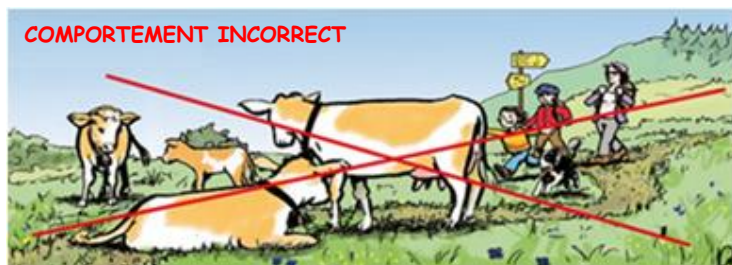


✓ Ne dérangez pas les troupeaux – prudence !

Pour votre sécurité et la tranquillité des animaux, ne rompez pas les barrières ou fils de pacage.

Contournez les troupeaux que vous pouvez rencontrer.

Par respect pour la faune sauvage, les troupeaux et leurs chiens de protection, **TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE.**



✓ Emploi du feu dans les Hautes-Alpes – Protégeons la forêt

Par Arrêté préfectoral du 12 février 2004

N'allumez aucun feu en dehors des zones aménagées pour les barbecues prévus à cet effet, dans le Val d'Escreins, et à moins de 200 mètres d'une zone boisée.

En cas de vent >40 km/h et en période rouge, l'emploi du feu est strictement **INTERDIT.**



✓ Gardons notre environnement propre

Ne souillez pas l'eau des torrents et des sources en jetant vos déchets. Emportez-les et déposez-les dans les containers destinés aux ordures ménagères.



VOUS AIMEZ LA MONTAGNE ... NOUS AUSSI ...
RESPECTONS- LA, PRESERVONS-LA

Bon séjour à VARS *****